

L'association C'est Possible Autrement a tenu le 24/06/2019 son Assemblée Générale annuelle dans ses locaux sis 58 Av. F. Chédin à Bourges.

Les adhérents y avaient été convoqués. Divers partenaires étaient également invités. Plusieurs d'entre eux nous ont fait l'honneur et/ou l'amitié de participer à nos débats sans toutefois prendre part aux votes statutaires.

Etaient présents 14 adhérents + 9 pouvoirs. (cf liste d'émargement annexée)

Partenaires présents

DDCSPP (Benoît Leuret, directeur, Véronique Duclos-Malidor, déléguée du préfet)

CAF (Thierry Chatelain, président)

Mairie de Bourges (Pascal Tinat, adjoint chargé de la politique de la ville)

Val de Berry (Julie Ferron)

Agglo Bourges+ (Anne Cambianica)

Service Jeunesse de la Ville (Rachid Drif)

Education nationale (Véronique Durand)

Greta (Françoise Jacquet)

Ligue de l'enseignement (Annie Quenet)

RERS (Marie Schneider)

UnisCité (Caroline Larpent et Jean-Marie Garnier)

Tourne Livres (Hélène Pointu)

Régie de quartier Bourges Agglo (Christie Degdoug)

Caisse d'Epargne (Patrice Renvoye)

Mme Lydia CARELLI, commissaire aux comptes, assistait à l'AG,

Sont excusés :

ANLCI (Jean-Christophe Raléma)

GEDHIF (N. Chaumereuil)

APEI (C. Denis)

Bernard Bier, Président du Conseil d'administration sortant, ouvre l'AG, à 16 Heures en remerciant les participants et propose sa candidature pour présider et animer cette AG et celle de Daniel Lemoine pour assurer le secrétariat des débats et en rédiger le compte rendu.

Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité des 23 membres présents ou représentés.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Rapport Moral 2018 présenté par le président
- 2) Rapport d'activité présenté par la coordinatrice
- 3) Rapport financier présenté par la trésorière
- 4) Rapport de la commissaire aux comptes
- 5) Taux des cotisations 2019
- 6) Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

1- Rapport moral :

Pour rappel, C'est Possible Autrement (CPA) est à la fois organisme de formation (depuis 2007), intervenant sur l'ensemble du département du Cher, et Espace de Vie Sociale (EVS), à la demande de la CAF, depuis 2015, intervenant sur le quartier du Moulon à Bourges.

Ces deux missions sont de fait clairement complémentaires, ce qui participe à la cohérence de notre organisation : l'acquisition des compétences de base peut permettre le développement du lien social, et les activités de lien social peuvent favoriser le développement de connaissances et compétences.

Un contexte d'intervention et le diagnostic des besoins

Du côté de la formation :

Les Journées Défense et Citoyenneté recensent dans le Cher un taux de 13,76% de jeunes en situation d'illettrisme contre 11,5% pour la moyenne nationale.

Mais les statistiques nous montrent aussi :

- des chiffres de performance scolaire inférieurs à la moyenne nationale ;
- une situation de chômage supérieure à la moyenne nationale : 12,5% ;
- le taux de pauvreté le plus élevé de la région Centre (avec l'Indre) : 14%.

Ces derniers éléments sont potentiellement facilitateurs pour le développement de l'illettrisme.

Des parents primo-arrivants allophones, mais aussi en situation d'illettrisme ou éloignés de l'école, de ses codes et de sa périphérie (médiathèques, activités sportives et culturelles...) ne sont pas en mesure d'accompagner leurs enfants autant qu'ils le pourraient ou le souhaiteraient dans leur parcours scolaire ou éducatif.

Une compétence devient aujourd'hui incontournable dans la vie quotidienne autant que dans l'emploi ou l'accès à l'emploi : la maîtrise de l'outil informatique et l'usage d'internet, et s'ajoute aux compétences de base telles que définies traditionnellement : lire, écrire, compter... On parle d'« illectronisme ».

Du côté de l'EVS

Des besoins avaient été identifiés par le diagnostic social du quartier et sont confirmés au travers de nos échanges avec les habitants :

- la faible offre d'activités ou de lieux de rencontres sur le territoire du Moulon ;

- les espaces du square du Grand Meaulnes laissés à l'abandon depuis plusieurs années, réduits à être un lieu de passage peu plaisant, là où les habitants souhaiteraient quelques équipements et un lieu de rencontres et de vie ;
- l'isolement et la solitude de personnes âgées ou précarisées.

L'objectif de C'est Possible Autrement est de contribuer à répondre à ces situations, dans les deux champs qui sont les nôtres. C'est ce que nous avons continué à faire durant cette année 2018, en quantité, en diversifiant nos actions (cf. l'OEPRE, les actions sur les valeurs de la République...) et en qualité - ce dont témoignent notre rapport d'activités, mais aussi une reconnaissance croissante des institutions et le développement de partenariats constructifs.

Mais beaucoup reste à faire :

Du côté de la formation

- des besoins ne rencontrent pas de réponse, des dispositifs ne rencontrent pas leurs destinataires.

En effet il reste à convaincre les employeurs, à sensibiliser les prescripteurs (dans un contexte de baisse des financements pour ceux qui font ce travail de sensibilisation), mais aussi ceux qui en auraient le plus besoin et dont les réticences à entrer en formation sont bien connues ;

- une récente réforme de la formation professionnelle, qui nous semble plutôt positive, mais qui connaît les inévitables délais de mise en œuvre.

D'où notre chantier de sensibilisation et de prospection des entreprises, déjà engagé, mais qui devra être développé dans un avenir proche.

Du côté de l'EVS

- des événements conjoncturels : le départ (un décès et deux déménagements) de trois habitants, animateurs d'activités et/ou relais auprès des habitants, et qui étaient impliqués dans l'EVS,
- un quartier en voie de transformation : trois tours doivent être démolies dans les prochains mois, des habitants partent...
- et des demandes récurrentes des habitants (relayées par nous) d'aménagement des espaces du square du Grand Meaulnes, même avec des équipements légers, et qui n'aboutissent pas (les temporalités différentes des habitants et des administrations, le poids des logiques procédurales ...).

Tout cela n'est pas favorable à la mobilisation des habitants, voire cela peut participer à renforcer le sentiment d'impuissance et la désespérance.

D'où l'importance que nous accordons au travail partenarial avec la Ville, le bailleur Val de Berry et l'Agglomération pour faire avancer ce dossier en 2019, préalablement à la réhabilitation du quartier à venir.

Une volonté de renforcer notre structure

Parmi les axes de travail qui ont été les nôtres cette année, et qui seront poursuivis en 2019 :

- **un effort sur la communication** (le site internet refait, l'ouverture d'un compte facebook) ;
- **une gouvernance plus collégiale**, impliquant plus les différents administrateurs avec partage des responsabilités, et l'importance pour nous que l'association soit identifiée de l'extérieur comme un collectif ;
- **un travail de qualification collective** des différents acteurs de la structure et une action **pour créer une véritable culture commune** : par un approfondissement d'une réflexion collective sur les outils d'évaluation qualitatifs, en associant autant que faire se peut les bénéficiaires à cette démarche, et par la mise en place de temps d'échanges salariés-administrateurs.

En conclusion

Le bilan est positif : les activités sont en hausse et les finances sont saines (cf. bilans d'activités et financier), même si nous avons conscience que beaucoup reste à faire pour répondre aux besoins nombreux.

Néanmoins C'est Possible Autrement, à l'instar de l'ensemble du monde associatif, reste dans un équilibre fragile, avec des inquiétudes persistantes sur les financements et les évolutions des politiques publiques.

Force nous est aussi de constater que **nous sommes au maximum de nos capacités d'intervention**. Pour aller au-delà, nous aurions besoin de moyens financiers et humains supplémentaires (l'un et l'autre indissociables). **Nous sommes en réflexion sur le renforcement de l'équipe des formatrices par un autre professionnel (adulte-relais ?)**.

Ce développement est nécessaire pour répondre aux besoins des territoires et des populations, mais il doit s'agir aussi d'un développement raisonnable et réaliste, qui ne mette pas en danger notre structure.

L'adoption de ce rapport par l'Assemblée générale vaudra approbation pour poursuivre l'activité engagée dans le sens défini et à s'en donner les meilleurs moyens possibles.

Après échanges, le rapport moral 2018 est adopté à l'unanimité.

2- Rapport d'activité :

Dans sa présentation, qui s'appuie sur un quizz, proposé en début d'AG, à tous les participants, Marie Cécile Lemoine, coordinatrice salariée de l'association, propose un focus sur les points saillants de l'activité 2018 tant sur le volet « Formation » que sur celui de « l'Espace de vie Sociale ». Elle présente plus particulièrement l'action OEPRE, engagée en 2018 et qui se poursuit.

Elle souligne également le travail réalisé pour améliorer nos méthodes et outils d'évaluation, non seulement pour répondre aux attentes de nos donneurs d'ordres et clients, mais aussi pour enrichir nos pratiques.

L'intégralité de ce rapport (50 pages) auquel tous les adhérents ont eu accès, est annexé au présent PV et accessible sur le site de l'association à partir du lien suivant : <https://www.se-former-autrement.org/wp-content/uploads/2019/05/rapport-dactivit%C3%A9-2018.pdf>

Après échanges, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3- Rapport financier :

A l'image du rapport financier, Léa Douillard, illustre à l'aide de camemberts, les évolutions significatives de nos comptes de résultats et d'exploitation 2018, ces comptes annexés au présent PV ayant par ailleurs été tenus à la disposition des adhérents :

Cette année 2018, nous avons un chiffre de :

PRODUITS de 168 218 €

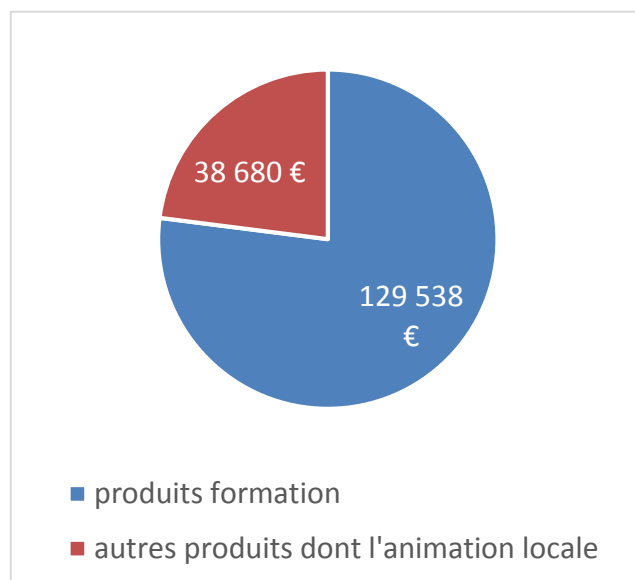
CHARGES de 163 924 €

RESULTAT de + 4 293 €

Nous allons maintenant détailler et illustrer ces données.

A – REPARTITION FPC et AUTRES PRODUITS

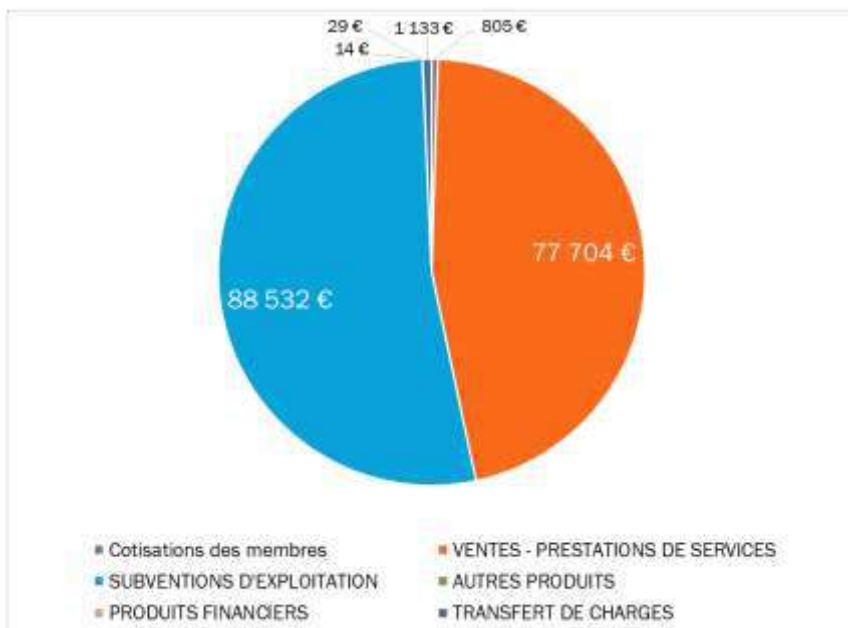
Dans les rapports précédents, Bernard et Marie-Cécile vous ont parlé de 2 activités à la fois complémentaires et distinctes au sein de C'est possible Autrement. Cette distinction se retrouve dans notre compte de résultat dans la mesure où notre agrément d'organisme de formation nous « contraint » à une comptabilité analytique, différenciant ainsi les produits déclarés à la DIRECCTE au titre de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (77%) des autres produits (33%)



B – REPARTITION DES PRODUITS :

Nous allons regarder toutes les parts et je ne donnerai un pourcentage pour les plus significatives :

- les produits financiers (29€) et autres (14€)
- Cotisations pour 805 € (en hausse)
- le transfert de charges (1.133€) correspond à la fin de l'aide au contrat de professionnalisation
- Ventes et prestations de services (en orange) : 77 704 € soit 46% avec une augmentation de 8% par rapport à 2017.

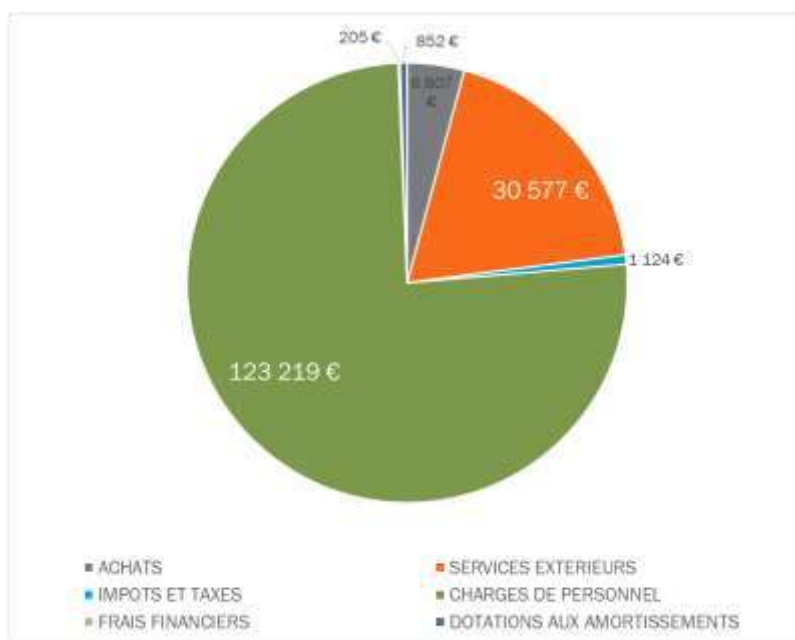


Ces prestations de service correspondent aux formations de la Région Centre Val de Loire (les visas 3 en 1) sous-traités par le GRETA et l'IMEP ainsi qu'à celles réalisées pour des salariés en entreprise.

- Subventions d'exploitation (en bleu) : 88 532 €, soit 53 % dont un 1/3 par la CAF pour l'EVS avec une augmentation de 8% par rapport à 2017.

C – REPARTITION DES CHARGES :

- frais financiers (en brun) pour 250€ (en baisse par rapport à 2017)
- Dotation aux amortissements pour 852 € soit 150€ de plus (meuble)
- Impôts et taxes pour 1124 € (stables par rapport à 2017)
- Achats : EDF, Engie, location de salles, de photocopieur..... pour 6807 € soit 4%, (stables par rapport à 2017)
- Services extérieurs : prestations paye, comptabilité,et les déplacements pour 1/3, le tout pour 30 577€ soit 19% (stables par rapport à 2017)

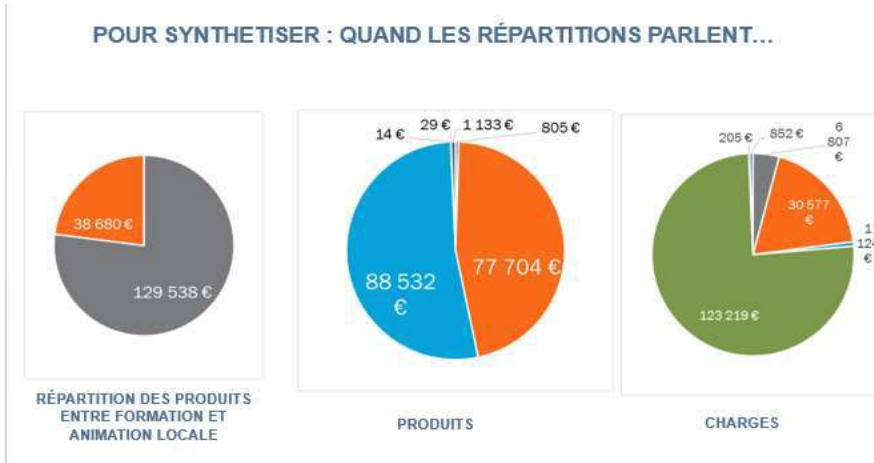


- Charges de personnel (en vert) pour 123 218 €, soit 76 %, pourcentage en augmentation (hausse de salaires et primes)

D – POUR SYNTHETISER

On retrouve la répartition $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{4}$ dans le camembert de la répartition des produits et des charges.

La formation qui correspond à 77 % des activités représente 77% des produits et 75,5 % en charge de personnel.



L'année 2018 est une bonne année, équilibrée.....qui devrait nous permettre cette année d'investir dans des chaises et donc de vous accueillir l'année prochaine dans de meilleures conditions !

Le rapport financier 2018 ainsi exposé est adopté à l'unanimité des présents.

4- Rapport de la Commissaire au compte :

Pour la première fois, depuis sa création en 2007, notre association a fait l'objet, sur ses comptes 2018, d'un examen de sincérité et de conformité aux règles comptables. Cette formalité constitue désormais une obligation pour les organismes de formation, même de petites tailles comme le nôtre, en application des principes de transparence du bon usage des fonds de la formation professionnelle adoptés par une Loi de 2016 à cet égard. (cf art R 6352-19 du Code du Travail). Nous nous soumettons donc à cette obligation qui permet de renforcer la confiance que nous accordent nos donateurs d'ordre.

Ainsi, suite à la décision de l'AG du 20 avril 2018 concernant la nomination d'un commissaire aux comptes, sont nommées Mme Lydia CARELLI, commissaire aux comptes titulaire, 16 Place de la Nation 18000 BOURGES (inscrite à la CRCC de Bourges) et Mme Marie-Françoise DESQUESNES, commissaire aux compte suppléante, 2 Place Aristide Briand, 18100 VIERZON (inscrite à la CRCC de Bourges) .

Mme Lydia CARELLI a présenté le rapport des travaux réalisés par son cabinet, rapport, annexé au présent PV.

Il en ressort en substance qu'aucune anomalie significative de nature à affecter la sincérité et la conformité de nos comptes n'a été relevée lors de leur examen.

L'AG, en a pris connaissance et remercié Mme CARELLI pour ses travaux.

Ce rapport ne donne pas lieu à un vote mais à une information des adhérents et participants.

5- Fixation du taux de cotisation 2019 :

Sur proposition du CA sortant, l'AG décide de reconduire les taux de cotisations en vigueur au titre des cotisations 2019, à savoir :

15 € minimum par an pour les adhérents

10 € minimum par an pour les membres bénévoles participants aux activités et initiatives de l'association.

Il est rappelé que les dons consentis à l'association au-delà de ces montants ouvrent droit à une réduction significative d'impôts, sur simple demande d'un justificatif auprès de l'association.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

6- Renouvellement partiel du Conseil d'administration:

Un tiers des administrateurs sont sortants, conformément à nos statuts: Serge Aubin, Nathalie Da Silva, Daniel Lemoine.

Les deux premiers ne souhaitent pas se représenter pour raisons personnelles, tout en indiquant la poursuite de leur adhésion à l'association et leur plein soutien à ses orientations, le dernier fait à nouveau acte de candidature.

Postulent comme nouvelles administratrices: Corinne Perrot, Elvire Jorge.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Un prochain Conseil d'administration est fixé au 11 juin à 17 heures, au local de l'association.

Pour mémoire, ce CA comprend, outre les membres nouvellement élues ou réélu : Bernard Bier, Aymeric Braconnier, Amélie Demangeot, Léa Douillard, Marc Stoquert, soit 8 membres au total.

Il appartient à ce CA, de définir en son sein, la répartition des fonctions nécessaires au bon fonctionnement de l'association, sa représentation vis-à-vis des tiers, et de prendre toutes décisions utiles pour assurer l'objet et le développement de l'association.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant respecté, Bernard Bier clôt l'Assemblée Générale à 18 heures en remerciant chaleureusement les participant-e-s et en proposant de se retrouver autour du verre de l'amitié.

A Bourges le 24/05/2019

Le secrétaire de séance

Daniel Lemoine

Le Président

Bernard Bier